
BILAN FINANCIER ET VARIATIONS : ANNÉE FISCALE 2016

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 23 MARS 2016

OBJECTIFS

1. Demander que le Comité permanent d'administration et des finances (CPAF) approuve les modifications proposées (réaffectation des fonds) au Budget ordinaire de la CTOI pour 2016, pour tenir compte des changements dans les exigences du plan de travail.

CONTEXTE

2. Les postes vacants, durant la première moitié de 2016, ont donné lieu à des dépenses inférieures d'environ 480 056 USD à celles prévues dans la ligne « Dépenses administratives (frais de personnel) » du budget ordinaire de la Commission.. Cependant, le programme de travail de la Commission doit encore être atteint et il faudra donc réaffecter une partie de ces fonds à d'autres lignes budgétaires, y compris celles des consultants et des activités de renforcement des capacités.
3. En outre, lors de l'examen du budget 2016 approuvé par la Commission en 2015, on a identifié un certain nombre de domaines qui nécessitent une nouvelle révision budgétaire (par exemple les déplacements professionnels et l'impression). Ces lignes budgétaires ont été réduites et allouées selon les besoins ([Appendice I](#)).

DISCUSSION

Salaires – Cadres (1.1) et Contributions de l'employeur (1.3, 1.4, 1.5)

4. Les salaires et contributions des cadres seront en dessous du montant prévu, avec une économie d'environ **480 056 USD** en raison des postes vacants suivants en 2016 : Secrétaire exécutif (janvier-juin); chargé des pêches (coordonnateur des données : janvier-février) ; chargé des pêches (évaluation des stocks : janvier-juin) ; responsable administratif (avril-juin).
5. Le Secrétariat de la CTOI demande une réallocation des économies prévues sur les cadres vers les lignes budgétaires indiquées ci-dessous. À noter également qu'en réallouant les frais de personnel, l'ICRU versée à la FAO sera également réduite de **14 118 USD**.
6. *Renforcement des capacités (2.1)*
7. Une réallocation de **45 000 USD** est proposée pour la ligne budgétaire de Renforcement des capacités. Cela sera largement utilisé pour améliorer la compréhension des CPC de leurs exigences en matière de collecte, de déclaration et de suivi des données, comme indiqué dans les mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

Cofinancement des subventions pour la science et les données (2.2)

8. Comme il est indiqué pour le budget 2017 (IOTC-2016-SCAF13-09), le Secrétariat de la CTOI a obtenu une importante subvention extrabudgétaire pluriannuelle d'un montant total de 1 300 000 € qui nécessitera un cofinancement de 20% de la CTOI au cours de la période de subvention. Un montant nominal a été incorporé dans le budget ordinaire de la CTOI sous cette ligne pour 2017, mais il n'y avait pas d'allocation dès le début du projet en 2016. Ainsi, un montant nominal de **130 033 USD** a été proposé pour cela dans le budget révisé 2016, et pour toute autre subvention nécessitant un cofinancement en 2016.
9. *Cofinancement des subventions pour l'application (2.3)*
10. Le Secrétariat de la CTOI a obtenu une subvention pour 2016 d'un montant total de 150 000 € (environ 169 868 USD) qui exige un cofinancement de 20% de la CTOI. Cependant, il n'y avait pas d'allocation dans le budget ordinaire de la CTOI à cette fin. Ainsi, un montant nominal de **63 974 USD** a été proposé pour cela dans le budget révisé 2016, et pour toute autre subvention nécessitant un cofinancement en 2016.

Consultants (2.4)

12. Le programme de travail de la Commission devra être réalisé par l'embauche de plusieurs consultants supplémentaires en 2016, pour entreprendre des travaux sur le renforcement des capacités, la science, les

données et l'application, selon les besoins. Une réallocation de **180 099 USD** est proposée.

13. *Déplacements professionnels (2.5)*

14. Le montant de 190 000 USD prévu au budget n'est pas requis par le Secrétariat de la COI en 2016, en raison des niveaux de dotation en personnel réduits et des réunions proposées aux Seychelles qui ne nécessitent pas de déplacement du personnel. Ainsi, il est proposé de réduire cette ligne par de **26 050 USD**.

15. *Réunions (2.6)*

16. On propose que trois (3) groupes de travail supplémentaires se tiennent aux Seychelles en 2016 (Groupe de travail sur les thons néritiques, Groupe de travail sur les thons tropicaux et Groupe de travail sur les méthodes). Ceux-ci ne sont pas budgétisés dans le budget 2016 approuvé par la Commission en 2016, car il était prévu que ces réunions auraient lieu en dehors des Seychelles et soient payées par la CPC-hôte. Ainsi, une réaffectation de **35 000 USD** est proposée en 2016.

17. *Équipement (2.9)*

18. Un total de **11 000 USD** est proposé pour réaffectation en 2016, en raison de l'obligation d'acheter un nouveau serveur pour la CLAV, ce qui n'avait pas été pris en compte dans la proposition initiale examinée par le CPAF en 2015.

19. *Imprévus (2.10)*

20. Cette ligne a été augmentée pour tenir compte des dépenses imprévues, mais des économies seront faites autant que possible.

21. *Fonds de participation aux réunions (FPR) (6)*

22. La ligne budgétaire FPR, qui avait été initialement proposé à **200 000 USD** pour 2016, mais avait été réduit au cours de CPAF12 à 150 000 USD, a été ramenée à son estimation budgétaire initiale de **200 000 USD**.

RESUME

23. Les dépenses continueront à être examinées très attentivement, en raison du décalage entre les contributions et le budget approuvé et une approche des dépenses basée sur les cotisations sera poursuivie.

RECOMMANDATIONS

24. Le CPAF **RECOMMANDERA** que le budget ordinaire de la CTOI pour 2016 soit amendé selon la proposition présentée en [Appendice I](#), notant qu'il n'y a pas de modification de l'enveloppe budgétaire globale.

APPENDICE I

DEPENSES PREVUES AU BUDGET 2016 ET PREVISIONS LIEES AUX CHANGEMENTS OPERATIONNELS (EN USD)

Description du poste budgétaire	Approuvé pour 2016	Prévisions pour 2016	Variation	Variation relative
1 Dépenses administratives				
Coûts des salaires bruts (avant déductions)				
1.1 Cadres				
Secrétaire exécutif (D1)	173 907	72 461	-101 446	-58%
Secrétaire adjoint (P5)	148 947	148 947	0	0%
Chargés des pêches (Coord. données, P4)	138 308	92 205	-46 103	-33%
Chargés des pêches (Coord. applic. P4)	118 114	118 114	0	0%
Chargés des pêches (Éval stocks P4)	131 308	65 654	-65 654	-50%
Chargé des pêches (Application P3)	130 685	130 685	0	0%
Chargé des pêches (Statistiques P3)	103 717	103 717	0	0%
Chargé des pêches (science P3)	101 258	84 382	-16 876	-17%
Responsable administratif (P3)	105 970	70 647	-35 323	-33%
1.2 Services généraux				
Secrétaire de direction	14 445	14 445	0	0%
Assistant application	10 950	10 950	0	0%
Assistant de bureau	11 747	11 747	0	0%
Assistant bases de données	14 869	14 869	0	0%
Assistant de bureau	7 459	7 459	0	0%
Chauffeur	8 165	8 165	0	0%
Heures supplémentaires	6 000	6 000	0	0%
Total des coûts salariaux	1 225 849	960 447	-265 402	-22%
1.3 Cotisations pensions et l'assurance santé	364 650	283 578	-81 072	-22%
1.4 Cotisations au fonds FAO	531 582	412 118	-119 464	-22%
1.5 Amélioration du recouvrement des dépenses	63 790	49 672	-14 118	-22%
Dépenses totales de personnel	2 185 871	1 705 815	-480 056	-22%
Dépenses liées aux activités				
2 Dépenses de fonctionnement				
2.1 Renforcement des capacités	115 000	160 000	45 000	39%
2.2 Cofinancement subventions sciences/données	0	130 033	130 033	100%
2.3 Cofinancement subventions application	0	63 974	63 974	100%
2.4 Consultants	110 000	290 099	180 099	164%
2.5 Déplacements professionnels	190 000	163 950	-26 050	-14%
2.6 Réunions	45 000	80 000	35 000	78%
2.7 Interprétation	145 000	145 000	0	0%
2.8 Traduction	135 000	135 000	0	0%
2.9 Équipement	29 000	40 000	11 000	38%
2.10 Frais généraux de fonctionnement	49 000	49 000	0	0%
2.11 Impression	30 000	15 000	-15 000	-50%
2.12 Imprévus	2 000	8 000	6 000	300%
Dépenses de fonctionnement totales	850 000	1 280 056	430 056	51%
SOUS-TOTAL	3 035 871	2 985 871	-50 000	-2%
3 Contribution additionnelle des Seychelles	-20 100	-20 100	0	0%
4 Frais de gestion de la FAO	136 614	136 614	0	0%
5 Risques de déficit	375 051	375 051	0	0%
6 FPR	150 000	200 000	50 000	33%
TOTAL	3 677 436	3 677 436	0	0%